

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 25

Artikel: Les canards sauvages ont-ils deux pieds
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Il faut prendre le temps comme il vient.

« Il n'y a plus de printemps, plus d'étés, plus de beaux jours ; on ne sait où nous allons en fait de température ; tout est bouleversé dans les saisons !... Que sont devenus les printemps fleuris d'autrefois, les périodes ensoleillées dont nous jouissions il y a dix, quinze, vingt ans ?... »

Telles sont les réflexions que nous entendons faire chaque jour à l'occasion des retours de froid, des pluies fréquentes et des nuages qui reviennent presque chaque jour assombrir l'horizon.

Et les averses dont la Saint-Médard vient de nous gratifier n'ont fait qu'ajouter à ces jérémiades : « Il a plu le 8 juin, il pleuvra 40 jours plus tard, » a-t-on dit. Cependant ce dicton populaire n'a absolument rien de sérieux, car on a constaté des séries de jours de pluie consécutifs, après un saint Médard sec, et des séries continues de beau temps, après un saint Médard humide.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1836, 25 jours consécutifs sans pluie ont succédé, dans la période du 8 juin au 17 juillet, à un saint Médard humide. C'est ainsi, en revanche, qu'en 1865, une série de 12 jours de pluie continue succédèrent à un saint Médard sec.

Il est donc bien établi que le temps qu'il fait le 8 juin n'a aucune relation logique ou fatale avec le temps qu'il fera pendant les six semaines suivantes. C'est un jour comme un autre. Malheureusement, le souvenir des années mauvaises persiste plus longtemps que le souvenir des bonnes années ; voilà pourquoi, au lendemain des méchants tours qu'il passe pour nous avoir joués, saint Médard n'est pas près de perdre sa réputation imméritée.

Il n'y a cependant pas à se faire d'illusion ; le cours des saisons paraît changé. Le radieux mois de juin d'autrefois est devenu abominable et nous réserve maintenant les désagréments de toutes les intempéries ; depuis plusieurs années il en est ainsi. Orages, pluies, ciel nuageux, tel sera désormais notre lot ; nous avons beau nous indigner, nous lamenter, nous n'y changerons rien. Vivant

sans cesse dans l'attente d'une averse, le parapluie est devenu notre compagnon le plus fidèle.

Cet état de choses étant acquis, pour quoi nous obstiner à le considérer comme anormal ?... Pourquoi, en dépit des persistantes menaces du temps, continuer à nous comporter comme s'il devait faire beau ? Ne serait-il pas plus sage d'admettre d'ores et déjà que le véritable été n'existe plus, et d'agir en conséquence ?

Puisque les saisons se sont modifiées, soyons philosophes, modifions aussi nos habitudes, et considérons le beau temps non comme une règle, mais comme.... un accident. Ne pensons plus aux fêtes en plein air, ne faisons plus nos préparatifs de départ pour des excursions ou des villégiatures qui n'ont plus rien d'agréable. Changeons nos modes, renonçons aux costumes clairs et que les tailleurs se vouent à d'ingénieuses innovations avec les étoffes imperméables.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, — et comme pour protester contre elles, — le baromètre monte, le soleil brille et la bise a chassé bien loin les nuages. Faut-il encore espérer ?...

Sur les trottoirs.

Voici un nouveau moyen de réclame, qui surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour.

Un Américain vient d'obtenir un brevet dans son pays pour un nouvel appareil fort original, servant à imprimer la réclame sur les trottoirs et les chaussées bitumées ou dallées.

Cet appareil, assez semblable à un patin à roulettes, s'adapte à chacun des pieds de l'individu qui, en se promenant, fera l'office de machine à imprimer. Il est composé d'une semelle en bois, possédant un contrefort en cuir venant se boucler sur la chaussure au moyen d'une patte.

En dessous de la semelle, se trouvent trois blocs carrés garnis sur chaque face d'un tampon en caoutchouc portant en relief, comme les timbres ordinaires, les caractères typographiques devant être reproduits.

Au-dessus des trois blocs, sont des

encreurs en drap sur lesquels l'encre d'imprimerie arrive par trois tuyaux réunis à un tube flexible qui passe dans le pantalon du piéton et aboutit à sa ceinture. C'est dans ce tube qu'il verse l'encre quand le besoin s'en fait sentir.

Le fonctionnement du système est facile à comprendre et rappelle celui des numéroteurs automatiques, dont se servent les relieurs pour la pagination des registres.

Lorsque le piéton pose le pied à terre, les blocs impriment sur le bitume par leurs faces inférieures en contact avec le sol, tandis que leurs faces supérieures viennent s'appliquer contre l'encreur. A chaque mouvement du pied, les blocs exécutent un quart de tour, en sorte que leurs quatre faces sont mises alternativement en contact avec l'encreur, quand le pied est levé, et ensuite avec le sol. L'encrage et l'impression sont donc continus.

Nous ne savons si ce nouveau moyen de réclame sera toléré par nos autorités. Nous en doutons fort et craignons bien que le malheureux piéton qui aurait accepté la mission d'en couvrir nos trottoirs ne soit promptement conduit au poste.

Cependant, ce serait bien amusant de voir le pauvre homme continuer, côte à côte avec l'agent qui ne pourrait l'en empêcher, d'imprimer, jusque sur le parquet du poste et dans le bureau du commissaire, le nom de la pilule en vogue. (*L'Universel illustré.*)

Les canards sauvages ont-ils deux pieds.

Voilà, direz-vous, une question bien niaise, et celui qui y répondrait sérieusement par un oui, vous paraîtrait tout aussi niais que moi qui la pose. En effet, qui de nous n'a pas vu des canards et sauvages et domestiques ? et qui de nous ne sait que ces oiseaux sont bipèdes comme tous les autres oiseaux ? Je sais bien que, par un jeu bizarre de la nature, on voit quelquefois un animal qui est venu au monde avec un membre de moins, ou un membre de trop. Un canard sauvage pourrait aussi être né avec un seul pied, mais ce ne serait pas une bonne raison pour se demander si tous les canards sauvages n'en ont qu'un. En bonne logique, il n'y a rien à conclure du

particulier au général. Toutefois, le récit qui va suivre nous montrera un homme qui, dans une situation embarrassante, sut se tirer d'affaire en affirmant que les canards sauvages n'ont qu'un pied.

Cet homme était un cuisinier nommé Mathieu, au service d'un seigneur italien grand amateur de la chasse. Celui-ci, rentrant un jour au château, remit au cuisinier un canard sauvage dont il voulait régaler un ami qu'il attendait à souper. Mathieu fit son devoir comme d'ordinaire, et, à l'heure dite, la volaille bien apprêtée, tirée de la broche, fut posée sur la table de cuisine. En ce moment entra une jeune fille qui, à son air dégagé et sans gêne, semblait avoir ses entrées libres en ce lieu. C'était la promise du chef Mathieu. « Ah ! quelle bonne odeur on sent ici, dit-elle, en mettant le nez au vent et flairant comme un limier qui cherche à s'orienter sur la passe ; qu'est-ce qui répand cette bonne odeur, Mathieu ? » — Voilà, dit-il, en indiquant le canard qui, jaune d'or et ruisselant de son jus, répandait par tout l'office un parfum vraiment réjouissant. L'eau vint à la bouche de la donzelle, et de ce ton calin, de cette voix douce que vous savez, elle dit à Mathieu, en lui passant un bras autour du cou : « Mon ami, donne-moi une bouchée de ce rôti. » — Ah ! c'est impossible, ma chère ; que dirait mon maître en voyant ce canard ainsi mutilé ?

Mais la fille d'Eve connaissait son homme, et n'était pas d'humeur à faire retraite sur un premier refus. Elle cajola, caressa, entortilla si bien le cuisinier, qu'il ne put y tenir plus longtemps, et saisissant son couteau, il enleva d'un coup une cuisse au canard et l'échangea contre un baiser avec la séductrice.

Après cela Mathieu commença à réfléchir sur les conséquences désagréables que pourrait avoir cet acte de faiblesse de sa part ; mais il espéra qu'avec quelque artifice, il marquerait si bien la place vide que la soustraction passerait inaperçue. Il n'en fut pas ainsi. Le gentilhomme ayant pris, à souper, le canard pour le découper, remarqua tout d'abord ce qui manquait, et ayant fait appeler le chef : « Qu'est devenue, dit-il, l'autre cuisse de ce canard ? » — Eh ! monsieur le comte, répondit Mathieu avec un ton de surprise parfaitement simulé, ne savez-vous pas que les canards sauvages n'ont qu'un pied ? — « Je ne t'ai pas appelé ici pour entendre tes sottises, réponds sérieusement à ce que je te demande. » — « J'ai l'honneur de répondre le plus sérieusement du monde à votre excellence, que les canards sauvages n'ont qu'un pied. »

Le comte ne voulant pas, en présence de son hôte, entrer en discussion avec son subalterne, passa outre en faisant signe à Mathieu de se retirer, et, pour le moment, l'affaire en resta là.

Le lendemain, de grand matin, son excellence fit seller deux chevaux, monta l'un et ordonna au cuisinier de monter l'autre ; puis ils s'acheminèrent à travers champs, vers un étang où d'ordinaire, en cette saison, stationnaient des canards sauvages. Arrivés au bord de l'eau, les cavaliers aperçurent tout d'abord une compagnie de ces oiseaux. On était au petit point du jour, et les canards dormaient, selon leur habitude, sur un pied, la tête cachée sous l'aile. Mathieu

s'autorisant à l'instant de la circonstance, dit à son maître : « J'espère, monsieur le comte, que vous ne douterez plus de la vérité de mon assertion, car vous pouvez parfaitement constater que tous ces canards que vous voyez là-bas n'ont réellement qu'un pied. »

Le gentilhomme eut peine à s'empêcher de rire en voyant l'assurance avec laquelle le drôle semblait triompher.

— Oui, dit-il, je constate ; mais tout à l'heure je vais te faire constater qu'ils en ont deux.

Et le comte se mit à crier : Ho, ho, ho !... Les canards s'éveillèrent à ce bruit, levèrent la tête et mirent l'autre pied à terre.

— Eh bien, Mathieu, qu'en dis-tu ?

— Je dis, monsieur le comte, qu'ils ont maintenant deux pieds ; mais quand votre excellence découpait son canard hier soir, elle n'a pas fait d'exclamation. Si vous aviez crié : Ho, ho, ho ! il est probable que l'autre cuisse aussi aurait paru sur le plat.

La cranma sucrâie.

Amà-vo la cranma ? Lo mè peinsò ! Et cein ne m'èbàyè pas ; kà quand y'éte bouebo et que ma mère mettâi bouli lo lacé po fère lo café, se poivo, à catson, passâ lo dâi dein lo pot po rappertsi la cranma que restâvè alliettàie ein dedein, te possiblo que mè regalâvo ein mè létseint lo dâi ! Et po racliâ la cassetta dzauna ! c'étâi à quoui étâi lo premi. Ora, quand on mè desâi qu'à la montagne on poivè avâi dè clliâ cranma pliein on baignolet et que quand on lâi pliantâvè la couilli le restâvè asse drâte que 'na bécllire, cein mè baillivè einviâ dè m'eingadzi coumeint boubelion. Ne faut don pas ètrè mau l'èbâyâi se lâi a dâi dzeins et mémameint dâi municipalitâ que lâi vont tot espret po s'ein regalâ.

C'étâi l'an passâ. On municipau, que tegnâi montagne, invitè on bio dzo sé collègues po allâ onna demeindze sè reletsi lè pottès dè bouna cranma frètse, pè lo tsalè. La proposechon est votâie à l'unanimitâ, et on décidè que la demeindze d'après, syndico, municipaux et sergent partetront avoué lo tsai po sè reindrè à lo tsalè, dâo coté dè la petita Deint.

Lo syndiquo, qu'est on hommo pré-cauchenâo, et que sâ cein qu'est bon, fâ à l'hussier, dévânt dè parti :

— Dis vâi ! trace vito à la boutequa atsetâ on quilo dè sucro pelâ, que te preindrè avoué tè ; on tè reimborséra.

Cé sucro, c'étâi po adâoci la cranma.

L'autro va, fâ attatsi lo cornet po ne pas sênâ la marchandi, et la demeindze matin, à 5 hàorès, lo syndiquo, lè municipaux et l'hussier, lo cornet dè sucro dézo lo bré, montont su lo tsai et modont po la montagne, diés què dâi quinsons, kâ à lè z'ourè recaffâ ein saillesseint dâo veladzo, n'aviont pas l'air d'allâ à ne n'einterrâ et tot dâo long dè la route sè sont amusâ coumeint dâi bossus.

Arrevâ à lo tsalè, iò sont tot dzoïâo dè

retrovâ l'âo collègue, recoumeinçont dè pe ballâ à ètrè conteints d'ètrè à lo mondo, et après avâi déplyi, on l'âo z'apportè on baignolet pliein dè bouna cranma que cein l'âo fâ dza dâo bin rein què dè la vairè ; et po pas que le sâi trâo frâide à l'estoma, tsacon soo de sa catsetta onna petite botolhie d'édhie dè cerise, kâ ein dzeins bin avezâ, l'aviont ti z'u clliâ bouna idée.

— Ora, baille-vâi lo sucro, se fâ lo syndiquo à l'hussier, on petit bliosset permi clliâ cranma lâi vâo rein fère de mau !

L'hussier détatsè lo cornet, lo déplyé et lo séco on bocon su lo baignolet po sucrâ la cranma.

— Ora, agottâ-vâi cein, fâ lo syndiquo !

L'agottont ; ma diabe lo pas que cein est pe dâo.

— Remets-z'ein onco !

L'hussier ein revaissè on einbottâ ; mâ cé tsanero dè sucro fâ lo renitant ; on ne lo cheint pas.

— Que dâo diablio cein vao-te derè !

On ein remet onco... Adè lo mémo goût...

On vouâtè dein lo cornet... C'étâi dâo grietz.

Une grosse peur.

On entend parfois conter des choses dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer.

Deux paysans m'amenèrent, il y a quelques jours, un moule de hêtre. Tout en réglant leur compte, je leur offris un verre de vin, et nous causâmes de choses et d'autres pendant quelques instants. L'un d'eux fit remarquer entr'autres les changements notables et les améliorations que Lausanne a subies depuis quinze ou vingt ans. Il faisait l'éloge de nos nouvelles constructions et de la manière dont on bâtit aujourd'hui.

— En effet, lui dis-je, Lausanne s'est en quelque sorte transformé depuis un quart de siècle ; mais il faut reconnaître que dans vos campagnes on a aussi réalisé de nombreux progrès. Vos villages sont propres et respirent l'aisance ; vos habitations sont gracieuses et commodes.

— Oui, il y en a quelques-unes, monsieur, c'est vrai, mais il y en a d'autres qui ne sont pas tant commodes... Te souviens-tu, François, de l'enterrement du père Pioget ?...

— Aloo, si je m'en souviens !... Raconte-voir ça à monsieur du Conteur.

— Eh bien, reprit l'autre, c'est seulement pour en revenir à ce que je vous disais des maisons de la campagne ; il y en a qui ne sont pas tant commodes.

Lorsque notre voisin, le père Pioget, est mort, c'est mon beau-frère que voilà qui m'a aidé à sortir le cercueil... Il y avait là un petit escalier, tout étroit ; impossible d'avancer ni de tourner. Alors il nous a fallu le lever en l'air ;